PRINCIPAUTE DE MONACO

Comité de la Sécurité Alimentaire

52ème Session

21 – 25 octobre 2024

INTERVENTION
DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO

Rome – 23 octobre 2024

Point 6. Recommandations de politique générale du CSA sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Madame la Présidente,

Monaco s'associe à la déclaration de la Hongrie prononcée au nom de l'UE et des 27 Etats membres.

Permettez-nous tout d'abord de remercier la rapporteur Madame Lara Lobo et le secrétariat du CSA pour leur engagement sans faille tout au long de cette année pour mener à bien nos discussions et nous permettre d'aboutir aujourd'hui à la présentation de ces recommandations de politique générale sur la réduction des inégalités dans un contexte où l'insécurité alimentaire continue d'affecter davantage les femmes et les filles dans toutes les régions du monde.

Nous remercions également le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour son rapport, lequel a rappelé l'importance de s'attaquer aux causes structurelles à l'origine des inégalités si nous voulons assurer la sécurité alimentaire de tous et garantir une bonne nutrition à chacun.

Orientation majeure de notre politique d'Aide Publique au Développement, Monaco est engagé pour lutter contre les inégalités et tous les facteurs d'exclusion, et participe, depuis de nombreuses années, à la mise en œuvre de ces recommandations au travers de projets soutenus dans le cadre de ses accords de coopération.

La Principauté est également convaincue de l'importance d'accroitre les investissements dans les systèmes alimentaires et connexes en vue de faire reculer ces inégalités.

A ce titre, le développement de l'agriculture familiale et des approches agroécologiques, la promotion de chaines de valeurs locales et durables, sont les principaux axes d'intervention des nombreux projets soutenus dans le domaine de la sécurité alimentaire dans les pays de coopération, et le sont encore aujourd'hui dans la zone sahélienne.

Deux des programmes de la coopération monégasque ciblent spécifiquement l'éducation des filles et l'entreprenariat des jeunes femmes, notamment au travers du programme WANGARI qui accompagne des PME dirigées par des femmes au Mali et au Niger afin de leur permettre d'améliorer la gestion de leur entreprise et de développer des connaissances clés.

L'amélioration de l'accès aux services et aux ressources ayant une incidence sur la sécurité alimentaire pour les plus vulnérables est également une de nos priorités. Entre 2022 et 2024, sur l'ensemble de ses pays d'intervention, Monaco a soutenu près de 20 projets dédiés à l'éducation nutritionnelle des ménages les plus pauvres au travers de son programme phare d'alimentation scolaire.

Madame la Présidente, la Principauté soutient donc pleinement l'adoption de ces recommandations et encourage l'ensemble des Membres à les mettre en œuvre de façon volontariste et effective.

Je vous remercie.